

discipline	Horaire-élève	en classe entière	en groupe restreint
Education socioculturelle	2 h par semaine	1h30	30 minutes

**OBJECTIF GENERAL : S'initier, par des approches civiques et par des pratiques d'expression, à la compréhension de l'environnement social et culturel**

**Présentation générale :** L'éducation socioculturelle en classe de 4<sup>ème</sup> participe au développement personnel de l'élève par une formation associant les démarches liées à la sensibilité à celles qui visent à l'insertion sociale et culturelle.

Le premier objectif du programme doit permettre au jeune de se situer dans son environnement proche par des repérages civiques et sociaux et l'utilisation d'outils d'information et de communication. A ce titre, il convient d'utiliser la semaine d'accueil (cf. présentation)

L'action pédagogique doit prendre en compte la propension de l'élève à agir à partir du concret, à se confronter au réel ; les méthodes et les techniques, nécessairement actives, devront favoriser sa capacité à se projeter dans des réalisations relevant de l'imaginaire, une meilleure maîtrise des techniques d'expression et la participation à une entreprise collective gage de sa socialisation.

Travailler sur les langages artistiques, c'est investir une expression personnelle qui, s'appuyant sur des matériaux et des contraintes, permet de dire aux autres un peu de son identité.

Cette identité là, reconnue par la classe et les enseignants, est souvent un contrepoint aux difficultés pouvant être rencontrées ailleurs.

Cette entrée par le travail d'expression, de recherche, d'expérimentation et de construction, s'appuyant sur différents domaines d'expression, conduit nécessairement à rencontrer les œuvres de l'art et de la culture (contemporaine ou non) dans de meilleures conditions.

C'est de cette façon qu'un des objectifs majeurs de l'éducation socioculturelle peut être atteint : apporter aux élèves des repères culturels à travers l'expérience sensible et la rencontre avec les œuvres qui ont façonné le monde dans lequel ils vivent et vivront.

Ce constant aller-retour entre expression et ouverture sur l'environnement culturel est une recommandation centrale de la mise en œuvre de ce programme.

L'objectif 1 devrait être atteint au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, les objectifs 2 et 3 occupant le reste de l'année scolaire.

## Objectif 1 : Découvrir et utiliser des sources d'informations variées pour se situer dans l'environnement local

Cet objectif a pour but d'aider les élèves à s'insérer dans la vie locale et d'en comprendre les mécanismes de base. Il trouve sa place au début de la classe de 4<sup>ème</sup> en particulier lors de la semaine d'accueil qui doit être un moment privilégié d'insertion

dans l'établissement et l'occasion d'utiliser des techniques et des méthodes de recherche et de mise en commun des informations recueillies.

### CONTENUS

#### L'établissement :

Les locaux, les personnels, leurs fonctions  
Les structures administratives et pédagogiques  
L'exploitation ou l'atelier technologique  
La vie scolaire et associative

#### La petite région d'implantation de l'établissement :

Le village ou le quartier  
Eléments du patrimoine culturel local  
Les acteurs de la vie politique locale  
Le maire et le conseil municipal, les différentes commissions et leurs compétences.

### COMPETENCES

Se situer dans l'établissement  
Comprendre son fonctionnement  
Participer à la vie de celui-ci (différentes instances, conseils, association des élèves..)

Se situer dans l'environnement local  
En repérer les principales composantes  
Rendre compte : s'initier à des techniques simples de restitution des observations et informations recueillies.

### RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

Documents : les organigrammes, les procès verbaux des différents conseils (éventuellement y assister)  
*A mettre en relation avec la semaine d'accueil.*

**Les méthodes actives seront toujours favorisées** (déplacements divers, utilisation de plans, cartes, observations, enquêtes simples, entretiens..).

Les informations recueillies feront l'objet d'une restitution sous des formes diverses : comptes rendus écrits ou oraux, panneaux, documentation personnalisée.

Cette restitution peut utiliser les méthodes et techniques de l'objectif 2.

### **Le journal local :**

Son rôle dans l'information du citoyen

Son impact dans la vie locale et les enjeux de l'information – le droit à l'information

### **La vie associative locale :**

Associations de loisirs, associations culturelles et sportives..

Les supports de communication de la vie associative

Lire un journal local

Cheminer dans ce quotidien (sommaire, rubrique, la Une, l'article ...)

Les sources de l'information

Le traitement de l'information (sommaire, rubriques, la Une, l'article, hiérarchisation)

Repérer quelques associations agissant au plan local ; leur rôle, leurs moyens d'action, leur mode de communication, leur fonctionnement

Mesurer l'impact de ces associations sur la vie locale, à travers le quotidien d'informations et les divers documents émis par celles-ci

Il faut se limiter à un seul quotidien local d'informations générales départemental ou régional et ses déclinaisons locales

A traiter en relation avec l'enseignant de français (objectifs lire, écrire)

**N.B** : Ces deux thèmes (la presse locale et la vie associative) seront approfondis, en CAPA (module MC4) ou en BEPA (Module G4) ; il s'agit, en 4<sup>ème</sup> d'une sensibilisation et de l'amorce d'une éducation du citoyen.

## **Objectif 2 : Imaginer, s'exprimer, créer**

Il importe, dans cet objectif, de développer l'approche sensible, le jugement et la créativité par une éducation artistique ouverte sur différentes formes d'expression. Cette éducation se réalise au travers de pratiques individuelles et collectives variées privilégiant le travail sur l'imaginaire et la créativité.

L'enseignant se doit, autant que possible, d'aborder les quatre domaines d'expression selon ses compétences, d'éventuels partenariats et les possibilités matérielles de l'établissement. Toutefois, celui-ci devra mettre à la disposition de cet enseignement les locaux et équipements adaptés.

### **Expression graphique et plastique**

couleur, forme, espace, matière  
graphisme et graphie, dessin  
illustration de dossiers, expositions, affiches  
photographie (argentique et/ou numérique)  
bande dessinée, roman photo

Acquérir des connaissances propres aux différents domaines d'expression

L'éventuelle réalisation d'affiches, de panneaux d'exposition.. sera précédée d'apprentissages techniques et plastiques relatifs à la lecture de l'image (photos, peintures, publicités..).

### **Expression vocale, musicale et sonore**

pratique du chant, chorale  
pratique musicale et instrumentale  
animations  
mixages sonores, émissions de radio

### **Expression dramatique et corporelle**

travail de la voix, corps, espace  
jeux dramatiques, jeux de rôle  
réalisation de spectacles vivants :  
danse, expression corporelle, théâtre, cirque..

### **Expression visuelle et audiovisuelle**

diaporama  
activités cinématographiques et vidéo  
travaux informatiques  
multimédias (en relation avec le module  
outils de communication)

Acquérir des techniques et des méthodes

Mettre en œuvre ces acquis dans des réalisations individuelles et collectives

Le va-et-vient d'un domaine à l'autre est nécessaire afin de ne pas rebuter les élèves et leur permettre d'acquérir des savoirs et des savoir-faire diversifiés.

Une large autonomie est laissée aux enseignants, cependant cet espace de création et d'expression doit être mis à profit pour que les élèves dépassent leurs propres habitudes – voire leurs préjugés – en matière d'art.

L'acquisition, toute modeste qu'elle soit, d'une culture artistique propre à chaque domaine d'expression doit aussi être un objectif de l'enseignant.

Cette culture passe par l'action, mais bien évidemment aussi par la fréquentation de lieux et œuvres s'y rattachant (galeries, musées, expositions, spectacles divers : théâtre, danse, cinéma, concerts, cirque..)

## **Objectif 3 : Travailler en groupe et aboutir à une réalisation commune**

Il s'agit dans cet objectif de concevoir et de mener à terme une réalisation simple et concrète, en se confrontant aux exigences sociales et matérielles qu'elle implique. Cet objectif devra être abordé après le précédent : en effet, les apprentissages des

différentes formes d'expression sont nécessaires pour concevoir une réalisation collective.

Par ailleurs, une semaine est prévue dans le référentiel pour permettre la réalisation d'un projet (cf. présentation) : ce projet peut être l'un de ceux réalisés en Education socioculturelle.

Une – ou plusieurs – réalisation (s) collective (s) dans le cadre des domaines d'expression considérés dans l'objectif 2 :

- expression graphique et plastique
- expression vocale, musicale et sonore
- expression dramatique et corporelle
- expression visuelle et audiovisuelle

### **En groupe**

Délimiter un sujet  
Imaginer une démarche  
Rassembler et trier des informations  
Faire des choix  
Rassembler les matériaux et outils nécessaires à la réalisation  
Se rappeler les techniques utilisables

### **Conduire une démarche à son terme**

Organiser l'action et la réalisation  
Veiller aux qualités techniques et esthétiques de la réalisation  
Aboutir à une production de qualité  
Faire connaître cette réalisation (établissement, extérieur)  
Faire le bilan

### **Individuellement**

Participer de façon constructive à un travail de groupe  
Prendre des initiatives  
Se confronter aux difficultés et savoir les résoudre  
Savoir se dominer, accepter et écouter les autres  
Prendre conscience de son comportement et savoir l'exprimer, faire le bilan de ses acquis (techniques, culturels, comportementaux)

Cette réalisation est donc collective –en classe entière ou en groupes diversifiés – chaque élève doit toutefois être impliqué dans le travail de conception et de mise en œuvre.

Ces travaux peuvent être l'occasion de rencontre(s) entre les élèves et les professionnels du domaine d'expression concernés (plasticiens, comédiens, vidéastes...).

Cette action met en œuvre la pédagogie du projet, en particulier par l'ouverture sociale qu'elle implique. La réalisation finale doit pouvoir s'adresser à un public ; informé, il verra la réalisation et l'appréciera.